

WEBINAR



Règlement général sur la protection des données (RGPD) : où en êtes-vous 2 ans après ?

Deux ans après la mise en application du RGPD, la CNIL a pu constater que les professionnels et les particuliers se sont emparés de ce nouveau cadre. Toutefois, la mise en conformité au RGPD ne doit pas faire l'objet d'une action unique à un instant T mais être intégrée aux process de l'entreprise afin d'évoluer dans le temps. Sa mise en œuvre au sein des entreprises reste donc pleinement d'actualité.

Ce webinar s'adresse aux directions systèmes d'information, RSSI, directions juridiques, chefs de projets, directions des ressources humaines, responsables comptables, directions du marketing ou toute personne intéressée par la réglementation générale sur la protection des données.

Les sujets traités seront :

- *les risques RGPD, existent-ils vraiment ? État des lieux des risques aujourd'hui :*
 - o *les sanctions financières et pénales selon le RGPD et la jurisprudence de la CNIL*
 - o *les risques juridiques, opérationnels, réputationnels*
 - o *exemples récents*
- *vérifier votre conformité en 4 questions. Quelles actions concrètes mettre en place ?*
- *principaux oublis et écueils*
- *bonnes pratiques contractuelles et opérationnelles*

(Durée approximative : 45min. Nombre de places limité).

RENDEZ-VOUS LE 19 juin 2020 à 11h

**Inscrivez-vous
gratuitement** →

Pour toute information, contactez-nous sur webinargrattuit@orsys.fr



Marie-Hélène GOSTIAUX

*Avocate
au Barreau de Paris*

Avocate spécialisée en droit du numérique, titulaire d'un LLM en droit international des affaires de la Queen Mary University et d'un MBA en Luxury Brand Marketing and International Management, Marie-Hélène mène des actions contentieuses et de mise en conformité pour des grands comptes et des PME. Elle a participé en 2014 aux négociations parlementaires autour du RGPD en tant que juriste au sein d'une ONG française spécialisée dans le droit de l'Internet et a travaillé en protection des données personnelles et cybersécurité dans les cabinets d'avocats PwC Société d'Avocats, Lexing Alain Bensoussan Avocats et Marvell Avocats. Après avoir participé à une création d'entreprise, elle met aujourd'hui son expérience en droit du numérique au service des chefs d'entreprise, des juristes et des DSI pour les accompagner sur toutes leurs problématiques en matière de protection des données et de management des SI.